



TRAVAUX BOULEVARD BONNE NOUVELLE

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et pour une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de pérennisation de la piste provisoire actuellement en place sur les Grands Boulevards, en continuant par le boulevard Bonne Nouvelle. Ces pistes faciliteront et sécuriseront les déplacements à vélo.

Quoi ?

- ▲ Pérennisation des aménagements cyclables provisoires par la création de pistes cyclables unidirectionnelles sur chaussée, côté pair et impair.
- ▲ Création d'un séparateur, création de places de livraison, de deux quais bus et de place GIG-GIC, restitution de la station taxi et pose d'arceaux vélo.
- ▲ Suppression de tout le mobilier provisoire (plots jaunes et glissières béton armé).

Où ?

Entre la rue du Faubourg Poissonnière et la Porte de Saint-Denis/rue Saint-Denis (2^e et 10^e arrondissement).

Quand ?

À partir du 7 novembre 2022 jusqu'à mi-février 2023.

Phase 1 : du 7 novembre au 15 décembre 2022.
Sur le tronçon impair entre le n°39 et n°1 boulevard Bonne Nouvelle en travaux :

- ▲ Maintien d'une file de circulation générale dont bus et vélos dans chaque sens.
- ▲ Création d'encoches provisoires pour places de livraison.
- ▲ Circulation des piétons et accès aux rues adjacentes maintenus et protégés en permanence.

Travaux de nuit :

- ▲ Nuit du lundi 7 novembre : Installation des emprises la nuit côté impair (du n°1 au n°39) : maintien de la circulation générale.
- ▲ Nuit du mercredi 14 ou jeudi 15 décembre 2022 : dépose des emprises et réalisation des travaux de signalisation verticale et horizontale :
 - Ouverture de la piste cyclable unidirectionnelle avec séparateur,
 - Restitution de la station taxi au n°17 + place livraison au n°21 + quai bus de la ligne 32.

Phase 2 : 10 janvier à mi-février 2023.
Sur le tronçon pair entre le n°44 et 8 boulevard Bonne Nouvelle en travaux :

- ▲ Maintien d'une file de circulation générale dont bus et vélos dans chaque sens.
- ▲ Circulation des piétons et accès aux rues adjacentes maintenus et protégés en permanence.

Travaux de nuit :

- ▲ Nuit du mardi 10 janvier 2023 : Installation des emprises (du n°8 au 44) : maintien de la circulation générale.
- ▲ Nuits dans la semaine 6 ou semaine 7 (mi-février 2023) : dépose des emprises et réalisation de la signalisation horizontale définitive :
 - ouverture de la piste cyclable unidirectionnelle avec séparateur,
 - création places livraison avec abaissé au n°40.
 - création du quai bus déporté au n°36.

CONTACTS RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
MISSION VÉLO

MAÎTRE D'OEUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

JEAN LEFEBVRE ILE-DE-FRANCE
COGELUM - CITEOS
CIELIS

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975*** *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER